

Déclaration UE de conformité

- Casque de protection pour l'industrie modèle **IDRA 2**, référence 0281 et suivantes.
- **Fabricant** : AUBOEUX S.A.S., 49, Rue de l'Ancienne Mairie, 92100 Boulogne-Billancourt, France.

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant : AUBOEUX S.A.S..

- Casque **IDRA 2**.



- Le casque **IDRA 2** est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable : Règlement UE 2016/425 et en application de la norme européenne NF EN 397+A1 : 2013, de la norme NF EN 50365 : 2002, de la norme européenne NF EN 166 : 2002.
- L'organisme notifié, ALIENOR CERTIFICATION, n°2754, a effectué l'examen UE de type du casque **IDRA 2** (module B) et a établi l'attestation d'examen UE de type, n°**2754/0090/158/04/19/0218**.
- Le casque **IDRA 2** est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D), sous la surveillance de l'organisme notifié, AFNOR, n°0333.

Fait à Boulogne-Billancourt, le 4 février 2020



Pour AUBOEUX S.A.S. : AUBOEUX Stéphane, Président Directeur Général.